

**COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE**  
**ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT 2012**

**Maud Chirio, Aurélia Dusserre, Arnaud Houte, Corinne Legoy,  
Gilles Malandain, Julie Verlaine, Jean Vigreux**

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures.**

Comme l'an dernier, le jury se réjouit de l'élévation du niveau moyen des candidats. Les chiffres confirment très nettement la bonne impression d'ensemble. Parmi les 564 copies, 202 obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20 (seules 112 copies étaient dans ce cas l'an passé), tandis que le nombre des copies très mal notées (de 0 à 4) diminue à 60 (contre 100 en 2011). La moyenne générale augmente donc naturellement, atteignant 8,62 (contre 6,22 en 2010 et 7,70 en 2011). L'écart-type reste cependant stable (3,84 contre 3,59 en 2011), ce qui garantit la sélectivité de l'épreuve. On remarquera d'ailleurs avec intérêt que 56 des 58 admissibles ont atteint ou (très largement) dépassé la moyenne (les deux autres ayant obtenu 8 et 9). Il se confirme donc qu'il est impossible de franchir la barre d'admissibilité avec une mauvaise note à l'écrit d'histoire.

Le jury a proposé cette année de composer sur « La France, une société paysanne ? ». Le choix, pour la seconde année consécutive, d'un sujet portant sur la France a peut-être surpris les amateurs de pronostics. Profitons-en pour rappeler que le jury procède à un vrai tirage au sort entre deux sujets, l'un portant sur la France, l'autre sur le monde. La ressemblance apparente avec le sujet de 2011 (« être ouvrier en France ») était factice et ne résistait pas à l'analyse du sujet, comme l'ont d'ailleurs très bien compris les candidats, qui ne se sont pas engagés dans la voie d'une histoire sociale des agriculteurs, mais qui ont su poser la question de l'identité paysanne de la France contemporaine.

Cette thématique fait l'objet, depuis plusieurs années, d'importants travaux qui ont considérablement renouvelé la question, comme le montrent le choix des « paysans » comme sujet des prochains rendez-vous de l'histoire de Blois ou la publication, sous la direction d'Emmanuel Laurentin, d'un volume consacré à *La France et ses paysans* (Bayard, 2012). Le jury avait par ailleurs pris soin de fournir une quinzaine de repères chronologiques pour rafraîchir la mémoire des candidats et pour les inciter à traiter le sujet sous tous ses aspects (démographique, économique, politique, sociale, culturelle).

Sous une forme classique, l'énoncé invite en effet à questionner l'histoire sociale de la France, mais aussi celle des représentations de la nation, tant le monde paysan a été

associé au modèle républicain, à Vichy et plus récemment aux logiques de la mondialisation. Certes sur le temps long on assiste à la « fin des paysans » (selon l'expression du sociologue Henri Mendras), mais le monde paysan a façonné le pays, la nation et la République. L'intérêt porté par les républicains Gambetta ou Ferry au monde paysan a forgé le mythe d'une démocratie rurale, celui d'une France paysanne de petits propriétaires qui a imprégné sur le temps long le regard porté sur cette société. Toutefois, la révolution industrielle ou l'âge industriel ont rapidement et profondément bouleversé les structures de la société française tant la croissance des villes qu'avec les progrès techniques, l'essor des productions, l'évolution des agricultures, l'« entrée en communication des campagnes » (M. Agulhon), l'exode rural et les migrations massives. Le modèle urbain, puis celui de la société de consommation ont également pesé sur les évolutions des campagnes françaises et plus globalement sur celle de la France, induisant de fait des limites à la définition même du sujet proposé ; la France n'est pas seulement et uniquement une société paysanne.

S'il est nécessaire de mesurer la part respective des différents groupes de paysans (propriétaires, locataires, journaliers, paysans pluriactifs, grands et petits notables, pauvres et indigents – catégories aux limites poreuses comme les ouvriers-paysans) et les différences d'une région à l'autre en fonction de la structure foncière et de l'orientation de l'économie, il est aussi utile de considérer les limites de l'affirmation d'une société paysanne. En quoi la ville marque-t-elle aussi la France ? Dès lors, le sujet invite à s'interroger sur les réalités et les mythes de cette société paysanne, en prenant en compte les grandes césures temporelles.

Si quelques rares copies ont pu proposer des plans thématiques convaincants, la très grande majorité des candidats s'est ralliée à une trame chronologique qui permettait de mettre en évidence les inflexions. Rappelons que le choix des bornes chronologiques doit toujours être justifié et qu'il est bon de conserver un (relatif) équilibre entre les parties : il était ainsi inconcevable de consacrer une partie entière à l'expérience Vichy. Les coupures politiques les plus classiques ont généralement été privilégiées (1870-1914 / 1914-1945 / 1945-1990), ce qui n'était pas absurde, mais qui ne rendait pas tout à fait compte de la spécificité du sujet. C'est pourquoi on proposera cet autre découpage :

### **1870-1930 : une société paysanne qui intègre la République**

1. Le poids du nombre et d'une variété de paysans
2. La prise en compte du suffrage universel et de l'ascenseur social
3. L'effort de la Grande Guerre et ses suites

### **1930-1960 : crise et déclin ?**

1. Une crise multiple, exploitée par les forces politiques

2. Le moment Vichy
3. De la reconstruction à la naissance de l'Europe

**1960-1990 : de la fin des paysans au nouveau paysan...**

1. Les lois de modernisation agricoles et la fin des paysans
2. L'exode rural et l'apparition des entrepreneurs agriculteurs
3. Le retour des paysans ?

On conclura en rappelant l'importance non négligeable de la forme. Le jury est sensible à la qualité du style, qu'il n'hésite pas à valoriser. Il est surtout attentif au respect de l'orthographe et de la syntaxe, qui méritent un soin particulier. On ne répètera jamais trop qu'il est nécessaire de garder du temps pour relire sa copie et éliminer certaines fautes grossières... Ajoutons que les copies mal écrites, difficilement lisibles ou manifestement bâclées s'exposent à des jugements d'autant plus sévères que la majorité des candidats font l'effort de proposer des travaux de qualité.